

**Guillaume de Nogaret
un Languedocien au service de la monarchie capétienne**

PROGRAMME

MATINÉE

Modérateur : Robert Chamboredon

9h : ouverture du colloque (Daniel J. Valade, adjoint au maire de Nîmes, délégué à la Culture)

9 h 15 – 9 h 45 :

Présentation générale de la période et du sujet

(Jacques Chiffolleau, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales)

9 h 45 – 10 h 15 :

Guillaume de Nogaret et les communautés d'habitants : autour de quelques dossiers d'affaires

(Sébastien Nadiras, conservateur aux Archives nationales)

10 h 15 – 10 h 30 : pause

10 h 30 – 11h :

Guillaume de Nogaret et le Languedoc méditerranéen

(Maïté Ferret-Lesne, chargé de recherches au C.N.R.S., chercheur en histoire du droit, UMR 5815, Université de Montpellier I)

11 h – 12 h : questions

APRÈS-MIDI

Modérateur : Isabelle Ortega

14 h 15 – 14 h 45 :

Guillaume de Nogaret, la politique religieuse de Philippe le Bel et l'exaltation religieuse de la royauté capétienne

(Julien Théry, professeur d'histoire à l'Université Paul Valéry de Montpellier)

14 h 45 – 15 h 15 :

La légende de Nogaret

(Nicolas Leroy, professeur d'histoire du droit à la faculté de droit de Nîmes)

15 h 15 – 15h 30 : pause

15 h 30 – 16 h :

Les héritiers de Guillaume de Nogaret au fil des siècles

(Henri de Cadolle, descendant de la famille de Calvisson)

16 h – 17 h : séance de questions

Synthèse et conclusion.

(Jacques Chiffolleau)

LES INTERVENANTS ET LEURS COMMUNICATIONS

Jacques CHIFFOLEAU, docteur en histoire est ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud et de l'Ecole pratique des hautes études. Il est actuellement directeur du Centre interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie médiévales de Lyon-Avignon et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (direction consacrée à l'histoire de la religion, du droit et des institutions médiévales).

Parmi ses principales publications, on notera :

-« *Les justices d'Eglise dans le Midi (XIè-XVe siècles)* » avec Julien Théry, Cahiers de Fanjeaux n°42, Toulouse, Privat, 2007, 552 pp..

- « *Pratiques sociales et politiques judiciaires dans les villes d'Occident à la fin du Moyen Age* » avec Claude Gauvard et Andrea Zorzi, actes du colloque d'Avignon (29 novembre-1er décembre 2001), Rome, Collection de l'Ecole française de Rome, 2007, 767 p..

- « *Economie et religion. L'expérience des ordres mendiants (XIVe - XVe siècle)* », avec Nicole Bériou, Lyon, Presses universitaires de Lyon, Collection d'histoire et d'archéologie médiévales n°21, 2009, 809 pp..

- « *La Chiesa, il segreto e l'obbedienza. La costruzione del soggetto politico nel medioevo* », Bologne, Il Mulino [Saggi, 728], 2010, 185 p.

- « *La religion flamboyante. France, 1320-1520* », Paris, Le Seuil, 2011 (réédition).

- « *La comptabilité de l'au-delà* », Paris, Albin Michel, 2011 (réédition).

En ouverture du colloque, J. Chiffolleau présentera la période et le sujet. Il en tirera les conclusions à la fin de la séance de l'après-midi

Sébastien NADIRAS est diplômé de l'Ecole des Chartes, il est archiviste paléographe, conservateur du patrimoine à la section ancienne des Archives nationales. Il poursuit des recherches sur les méthodes de travail de Guillaume de Nogaret, sujet sur lequel il doit soutenir une thèse en mars prochain.

Sa communication « *Guillaume de Nogaret et les communautés d'habitants : autour de quelques dossiers d'affaires* » se propose d'analyser l'action de Guillaume de Nogaret en direction des quelques communautés d'habitants avec lesquelles il eut l'occasion de traiter à différents stades de sa carrière : Lunel (1295), Figeac (1302) et Lyon (1307-1312). Il s'agira, tout en évoquant les méthodes de travail du « légiste », de se demander si l'on peut parler d'une politique de Nogaret (et de la monarchie) dans ce domaine.

Maité FERRET-LESNE est chargée de recherches au C.N.R.S., affectée à l'UMR 5815 « Dynamique du droit », à la Faculté de droit et de science politique de l'Université Montpellier I et membre de l'Institut d'histoire des anciens pays de droit écrit. Docteur en droit de l'Université Montpellier I (1985), auteur d'une thèse sur *Les sûretés réelles dans la pratique médiévale du Languedoc méditerranéen*, elle travaille sur des thèmes relatifs au droit de la famille, au droit des obligations (« *Insolvabilité et sécurité des transactions dans quelques villes des pays de droit écrit* », Vetera Novis Augere. Studia i prace dedykowane Profesorowi Waclawowi Uruszczakowi, Jagellonian University Press, Krakow, 2010, pp. 577-588), ainsi qu'à l'organisation des villes dans l'ancien droit (« *Démocratie et désignation des consuls dans des villes médiévales du Sud de la France* », Exceptiones Iuris : Studies in honor of André Gouron, Robbins Religious and Civil Law Collection, Berkeley, 2000, pp. 383-401)

Sa communication « *Guillaume de Nogaret et le Languedoc méditerranéen* » nous apprend qu'une dizaine d'enquêtes ou de procès, menés par le parlement de Paris, signalent la présence effective de Guillaume de Nogaret. La mise en perspective de ces documents avec notamment le mémoire - inclus dans le cartulaire de Maguelone - récapitulant les avantages du roi de France dans l'acquisition d'une partie de la seigneurie montpelliéraine, permet d'affiner l'étude des concepts, issus du droit privé, utilisés par G. de Nogaret pour assurer le respect des droits des particuliers et des privilèges locaux, dans l'intérêt général du royaume.

Julien THÉRY est professeur d'histoire à l'Université Paul Valéry de Montpellier et chercheur au Centre d'études médiévales de Montpellier (CEMM). Secrétaire général et rédacteur en chef des *Cahiers de Fanjeaux*, il est spécialiste de l'histoire du gouvernement pontifical au temps de la théocratie, de l'histoire de l'hérésie et de l'Inquisition, mais aussi des relations entre la royauté française et l'Eglise aux XIIIe et XIVe siècles.

Il a publié plusieurs articles autour du conflit entre Philippe le Bel et la papauté. Voir par exemple : « *Philippe le Bel, pape en son royaume* », dans *L'Histoire*, n° 289, 2004, p. 14-17 [disponible en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr>] ; « *Une hérésie d'Etat. Philippe le Bel, le procès des « perfides templiers » et la pontificalisation de la royauté française* », dans *Médiévales*, n° 60, 2011, p. 157-186.

Sa communication « *Guillaume de Nogaret, la politique religieuse de Philippe le Bel et l'exaltation religieuse de la royauté capétienne* » s'attache à montrer que Nogaret a tenu un rôle de premier plan dans la conduite de la politique de Philippe le Bel à l'égard de l'église et des papes, d'abord lors du « grand différent » avec Boniface VIII (1301-1303) puis au cours du pontificat de Clément V, marqué par le procès contre les Templiers (1307-1312). En relisant les textes rédigés par le légiste au cours des affaires retentissantes qui confrontèrent le Capétien et le siège apostolique, elle montrera comment l'exaltation mystique du pouvoir royal conduisit Nogaret à conférer à son maître une fonction christique calquée sur celle des papes théocrates. Nogaret apparaîtra ainsi comme un grands artisans de la « religion royale » en France.

Nicolas LEROY est professeur d'histoire du droit à l'Université de Nîmes et membre de l'Institut d'histoire des Anciens Pays de Droit Ecrit, UMR Dynamiques du droit, Université Montpellier I

Parmi ses principales publications on notera :

- « *L'exemple d'une ville au pouvoir judiciaire souverain : Avignon au XIIIe siècle* », Annales du Midi, à paraître
- « *Le mythe de la république urbaine médiévale au XIXe siècle* », in « République : modèles, anti-modèles et utopies », actes du colloque de Besançon, 25-27 mai 2011, à paraître
- « *Le rôle des intermédiaires dans la diplomatie méridionale municipale, la part de l'ombre* », in « Rôle des agents intermédiaires dans les tâches de gouvernement et d'administration au Moyen-Age. » Journée d'études, Limoges, 23 novembre 2010, à paraître- « *L'apport juridique de l'Antiquité à la renaissance médiévale : du droit savant au jus commune. Les renaissances et réminiscences des droits et des modèles politiques et juridiques antiques. Usages juridiques et politiques de l'antiquité gréco-latine* », in Dialogues d'Histoire ancienne, à paraître
- « *Les élites et la norme aux XIIe et XIIIe siècles à Avignon* », Revue Juridique Nîmoise, 5, 2010, p. 181-197
- « *De l'usage des statuts communaux en histoire médiévale* »
(disponible en ligne : <http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique1296>)
- « *Les fondements du pouvoir normatif municipal au Moyen Age : l'exemple d'Avignon* », in Normes et normativité. Etudes d'histoire du droit rassemblées en l'honneur d'Albert Rigaudière, Paris, Economica, 2009, pp. 25-38.
- « *Une ville et son droit. Avignon du début du XIIe siècle-1251* », Paris, De Boccard, 2008 (version éditée de la thèse de doctorat en droit : « *Pouvoir et droit à Avignon (début du XIIe siècle – 1251)* », soutenue à Paris.

Sa communication « *La légende de Nogaret* » visera à montrer comment a été construite la figure historique de Guillaume de Nogaret à partir des principaux événements de sa vie et quelle part de vérité, de fantasme, voire de récupération politique peut être relevée chez les historiens postérieurs, notamment ceux du XIXe siècle, mais pas seulement. Il s'agit en quelque sorte d'essayer de reconstituer le chaînon entre les événements de la fin du XIIIe siècle et du début XIVe et la perception commune que l'on a aujourd'hui du personnage, dès lors que l'on dépasse le petit cercle des historiens spécialistes de la période.

Henri de CADOLLE est descendant de la famille de Calvisson sur laquelle il poursuit des recherches. Maintenant retraité, il était auparavant, cadre supérieur dans une grande société d'informatique.

Sa communication «*Les héritiers de Guillaume de Nogaret au fil des siècles*» montrera la transmission de la donation faite par Philippe le Bel à Guillaume de Nogaret à travers les successeurs de celui-ci. Cette donation n'étant transmissible qu'aux "masles", ces successeurs durent faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour conserver ce patrimoine. En effet, la dynastie Nogaret s'est arrêtée au petit-fils de Guillaume, Raymond, décédé, sans enfant, à la fin du XIV^e siècle.

Dans l'histoire de cette transmission à travers les familles, on peut distinguer trois périodes : d'abord une lutte pour conserver la donation (XIV^e et XV^e siècle), ensuite une période de consolidation (XVI^e et XVII^e siècle) et la fin (XVIII^e et début XIX^e).

MODERATEURS

ROBERT CHAMBOREDON est agrégé de l'Université et docteur en histoire moderne. Professeur de chaire supérieure au lycée Alphonse Daudet de Nîmes, il assure en classe de Lettres supérieures, la préparation à l'ENS Ulm et à l'École des chartes. Il a été à plusieurs reprises président de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard.

Parmi ses nombreuses publications, on notera ses travaux sur la maison de commerce Fornier de Clausonne et en particulier sa thèse de doctorat *Fils de soie sur le théâtre des prodiges du négoce. La Maison Gilly-Fornier à Cadix au XVIII^e siècle* (Toulouse, 1995, 3 vol., 730 p. multigr.) ainsi que, en collaboration avec Danielle Bertrand-Fabre, le livre *Les Fornier de Clausonne. Archives d'une famille de négociants de Nîmes XV^e-XIX^e siècles* (Nîmes, Archives départementales du Gard, 1987). Il a collaboré à la *Nouvelle Histoire de Nîmes* (Toulouse, éditions Privat, 2006. Chapitre VIII De la Révocation à la Terreur blanche, le passage de la cité fermée à la ville ouverte 1685-1815) et publié une trentaine d'articles et communications dans divers *Mélanges*, actes de colloques et revues.

Isabelle ORTEGA est agrégée d'histoire, docteur en histoire avec une thèse sur «*Les lignages nobiliaires dans la Morée latine du début du XIII^e siècle au milieu du XV^e siècle. Permanences et mutations*» (à paraître). Elle est depuis 2011 maître de conférences à l'université de Nîmes.

Parmi ses principales publications on notera :

«*Geoffroy de Briel, un chevalier au grand cœur*», in *Byzantinistica*, III, Spolète, 2001, pp. 329-341.

«*Quelques réflexions sur le patrimoine des lignages latins dans la Principauté de Morée*», in *Byzantinistica*, VII, Spolète, 2005, p. 159-180.

«*L'inventaire de la bibliothèque de Léonard de Vérolé. Témoignages des influences occidentales et orientales dans la principauté de Morée (fin XIII^e siècle)*», in *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge (Orient-Occident)*, XXXIX^e Congrès de la SHMESP (Le Caire, 30 avril-5 mai 2008), Paris, 2009, pp. 196-201.

«*Permanences et mutations d'une seigneurie dans la principauté de Morée : l'exemple de Corinthe sous l'occupation latine*», in *Byzantion*, t. LXXX, 2010, pp. 308-332.

«*Les mariages indigènes des nobles moréotes (XIII^e-XV^e siècle), ou comment transgresser les frontières établies?*», in *Textes et frontières, Actes du colloque International (Nîmes, 9-11 juin 2009)*, J. RAIMOND, J.-L. BRUNEL, Nîmes, 2011, pp. 233-254.

«*L'onomastique au service des lignages nobiliaires moréotes*», in Gilles GRIVAUD (dir.), *Stratégies familiales dans le monde gréco-latin des XIII^e-XVI^e siècles* (à paraître).

Recension pour la *Revue Historique* de l'ouvrage *Minorités et régulations sociales en Méditerranée médiévale*, S. BOISSELIER (dir.), PUR, Rennes, 2010 (en cours).